

## 18 - LE CENTRE VAR



Une eau omniprésente,  
des fonds de vallons verdoyants aux fontaines des villages perchés.  
Les cultures remontent sur les versants en terrasses de vigne.

**Communes** : Villecroze, Barjols, Pontevès, Cotignac, Entrecasteaux, Carcès, Correns, Châteauvert, Montfort-sur-Argens, Brue-Auriac, Sillans-la-Cascade, Saint-Antonin-du-Var, Esparron\*, Saint-Martin\*, Varages\*, Tavernes\*, Fox-Amphoux\*, Salernes\*, Tourtour\*, Flayosc\*, Lorgues\*, Taradeau\*, Vidauban\*, Le-Cannet-des-Maures\*, Cabasse\*, Vins-sur-Caramy\*, Aups\*, Le Thoronet\*, Brignoles\*, Le Val\*, Bras\*, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume\*, Seillons-Source-d'Argens\*. (\*partiel)

**Intercommunalités** : Provence d'Argens en Verdon, Sainte-Baume-Mont-Aurélien, Comté de Provence, Coeur du Var, Dracénie

### Données générales

*Altitude maximale* : 813 m (Gros Bessillon)  
*Altitude minimale* : 50 m  
*Population* : 44 156 habitants (INSEE99)  
*Densité moyenne* : 60 hab/km<sup>2</sup>  
*Surface (environ)* : 739,2 km<sup>2</sup>



## PRÉSENTATION

### AMBIANCE ET PREMIÈRES IMPRESSIONS

Un labyrinthe de vallons dans une ambiance collinaire et très boisée.

Une marqueterie où les lignes des vignes renforcent la trame parcellaire.

Fraîcheur en plein cœur de l'été sous le couvert boisé autour des cascades et des gours.

### DESCRIPTION DES PRINCIPALES LIMITES PAYSAGÈRES

Cette entité est limitée au Nord par la marche du Haut Var, de nuance plus montagnarde.

À l'Ouest, le plateau des collines de Rians présente comme un glacis boisé et un dénivelé d'une centaine de mètres au-dessus d'un fossé aux sources de l'Argens.

À l'Est, le bassin de Draguignan impose ses plis parallèles en une transition douce.

Au Sud, le dernier rebord collinaire surplombe les bassins de Brignoles et Saint-Maximin, puis suit la dépression permienne.





## DÉTERMINANTS GÉOGRAPHIQUES



### RELIEF

Le relief est formé de collines d'environ 200 à 300 mètres de haut, séparées par des vallées qui peuvent s'élargir en petites plaines cultivées.

Au cœur de l'entité, le Grand Bessillon, avec le Petit Bessillon, forme un massif qui culmine à 813 mètres. Des falaises et de petites gorges marquent des ruptures de pente.

### HYDROGRAPHIE

L'eau est très présente dans cette entité qui comprend une partie du bassin versant de l'Argens et de certains de ses affluents.

Le fleuve Argens est le principal cours d'eau du département. Il s'écoule d'Ouest en Est selon une pente faible, qui ménage des gours. Les affluents principaux en rive gauche sont la Cassole, la Bresque, la Fauvéry.

Le lac de Carcès, formé par la retenue de Sainte Suzanne depuis 1936, sur le Caramy, est une réserve d'eau potable d'environ 100 hectares.

### GÉOLOGIE - GÉOMORPHOLOGIE

La roche de cette entité est calcaire, marnocalcaire (aux teintes chaudes) ou dolomitique, du Jurassique ou du Trias. Elle apparaît en affleurement au sommet des collines ou dans de courtes gorges.

Les circulations de type karstique donnent lieu à de nombreuses résurgences au niveau des cassures géologiques. Les dépôts de tuf aux couleurs dorées marquent les nombreuses sources et cascades.

Les alluvions des vallées comme celle du Caramy sont constituées de galets, graviers et sables peu argileux.





## ORGANISATION DU TERRITOIRE



### ESPACES NATURELS ET BIODIVERSITÉ

L'Argens et ses affluents sont à l'origine de plusieurs ensembles de grand intérêt biologique parmi lesquels les sources de l'Argens, des zones humides, le Vallon Sourn...

### AGRICULTURE ET FORÊT

La SAU est assez importante, entre 10 et 30% des surfaces communales en moyenne, et elle a plutôt tendance à se stabiliser, voire à augmenter depuis 20 ans. Quelques communes voient malgré tout leur SAU baisser, parfois fortement (Saint-Antonin, Brue-Auriac, Carcès, Barjols). Le nombre d'exploitants a été divisé par 2.

Dans de nombreux cas, la vigne constitue la principale culture (deux tiers à trois quarts des parcelles) et elle se maintient bien grâce aux vignes AOC (sauf Saint-Antonin et Brue-Auriac). Elle est très présente dans la plaine entre Carcès et Cotignac.

Dans d'autres cas, la vigne est absente ou occupe un rôle secondaire derrière les grandes cultures et/ou les cultures fourragères, ces dernières se développant fortement. C'est le cas notamment près de Salernes et Villecroze. Seul Barjols a vu sa SAU très fortement diminuer suite à un abandon massif des superficies toujours en herbe.



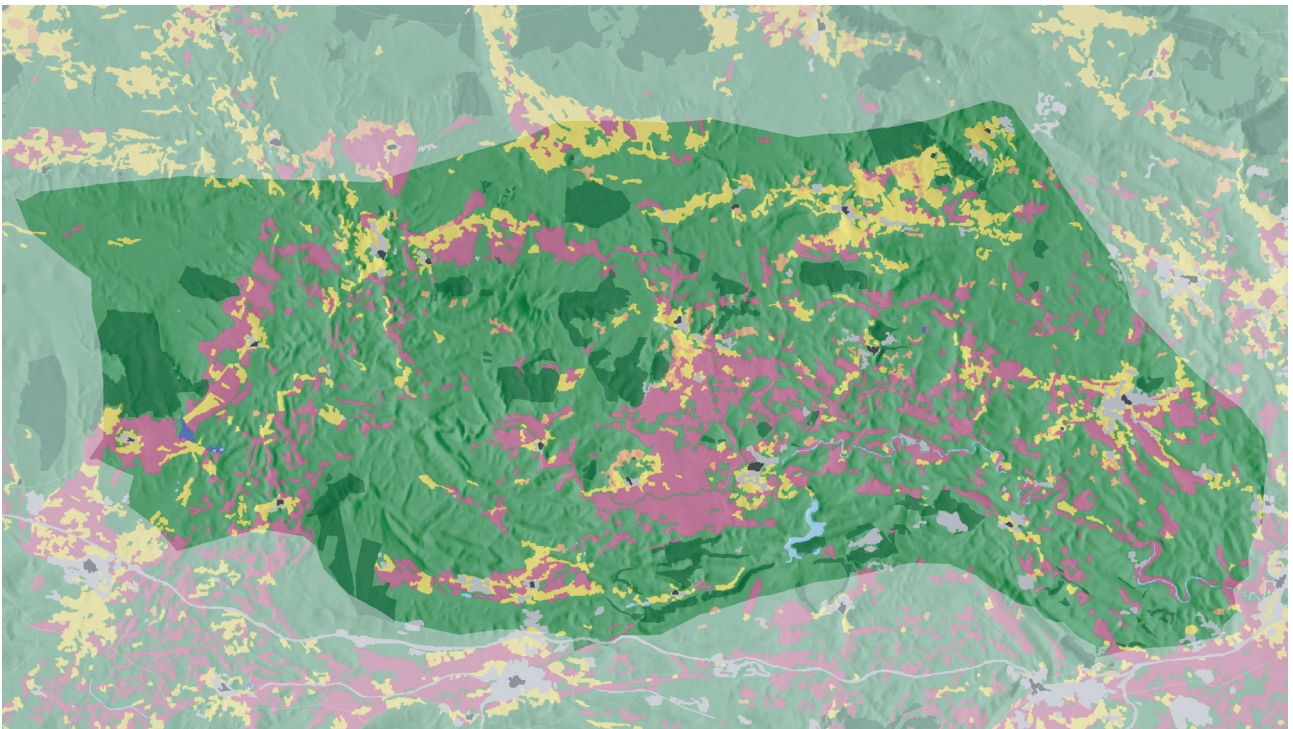
L'espace forestier est important, et en grande majorité de propriété privée. Seuls quelques massifs comme le Bois du Bessillon ou les forêts au Nord-Ouest de Brue-Auriac sont des domaines publics.

Au centre et au Sud-Est de l'entité, on trouve des forêts de conifères principalement (pins d'Alep), mais aussi quelques forêts de feuillus ou mixtes (chênes verts et chênes pubescents), et des espaces de garrigue. Au Nord-Ouest de l'entité (près de Barjols), les forêts de conifères sont plus rares au profit de forêts mixtes ou de feuillus.

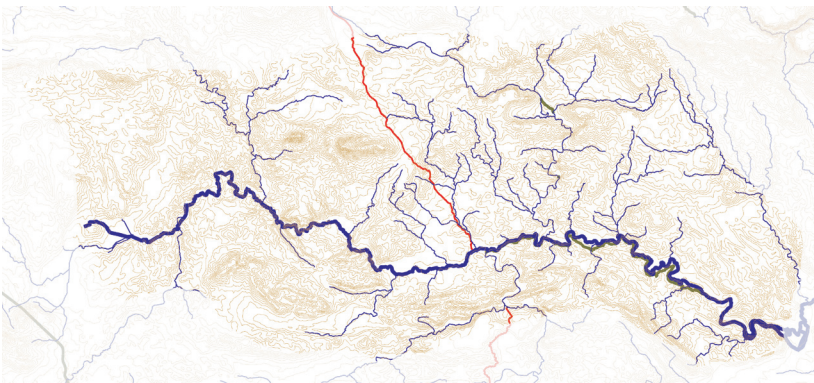




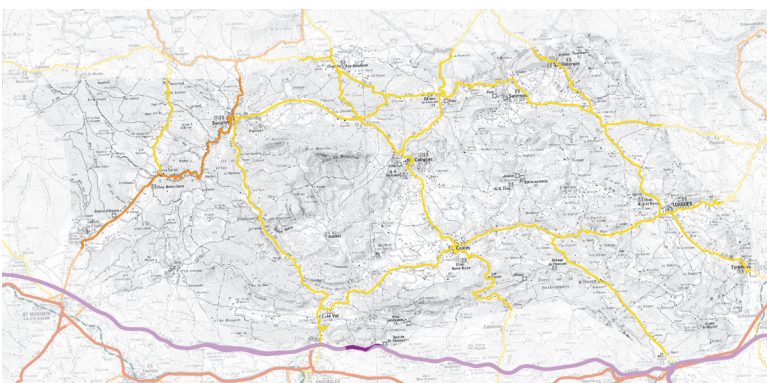
### Occupation du sol



### Courbes de niveau, réseau hydrographique



### Réseau viaire





## ORGANISATION DU TERRITOIRE

### FORMES CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT ET RÉSEAU VIAIRE

Les villages sont placés au sommet de buttes dominant les cours d'eau ou au pied de falaises où resurgissent des sources.

Les fils d'eau et fontaines sont nombreux au cœur même des villages et jouent un rôle central dans l'animation de ceux-ci (exemple des 42 fontaines de Barjols).

Les formes des constructions sont simples et verticales dans les villages ; les teintes des enduits à la chaux restent sobres (jaune clair ou beige).

Les tuiles vernissées peuvent orner les toitures des clochers ou des maisons de maîtres.

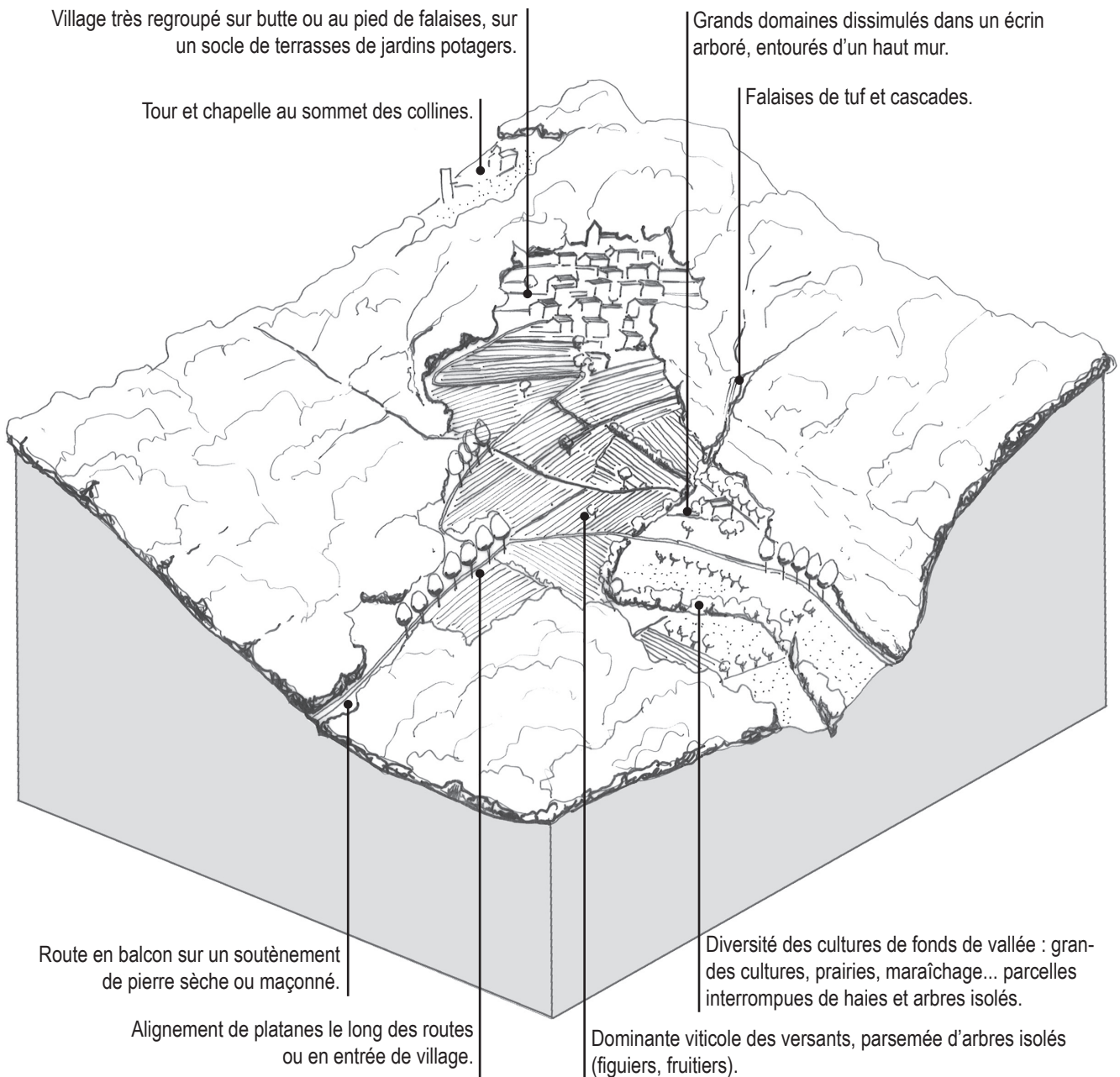
Les grands domaines agricoles, souvent viticoles, sont dans un écrin végétal et entourés d'un mur de clôture.

Chaque centre de village est au carrefour de plusieurs voies.





**STRUCTURES PAYSAGÈRES**



**PRINCIPALES STRUCTURES PAYSAGÈRES**





## PROTECTIONS RÉGLEMENTAIRES ET SITES REMARQUABLES

### SITES CLASSÉS :

- Château et son parc (Entrecasteaux).
- Ponts naturels de l'Argens et Grotte dite 'Chapelle souterraine de Saint-Michel' (Le Cannet-des-Maures).
- Grottes (Villocroze).
- Vallon de l'Abbaye du Thoronet (Le Thoronet).

### SITES INSCRITS :

- Village et ses abords immédiats (Tourtour).
- Village et ses abords (Sillans-la-Cascade).
- Village et ses abords (Cotignac).
- Village et ses abords (Entrecasteaux).
- Terrains aux abords de l'Abbaye (Le Thoronet).

### ZONE DE PROTECTION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL, URBAIN ET PAYSAGER : Lorgues.

### MONUMENTS HISTORIQUES :

Porte 'Renaissance' de la maison dite du Marquis de Ponteves avec la trompe à gauche (Barjols) ; Eglise Collégiale Saint-Marcel (Barjols) ; Chapelle Notre-Dame de l'Aube (Entrecasteaux) ; Ancienne Abbaye (Le Thoronet) ; Eglise Collégiale Saint-Martin (Lorgues) ; Chapelle Notre-Dame de Benva (Lorgues).

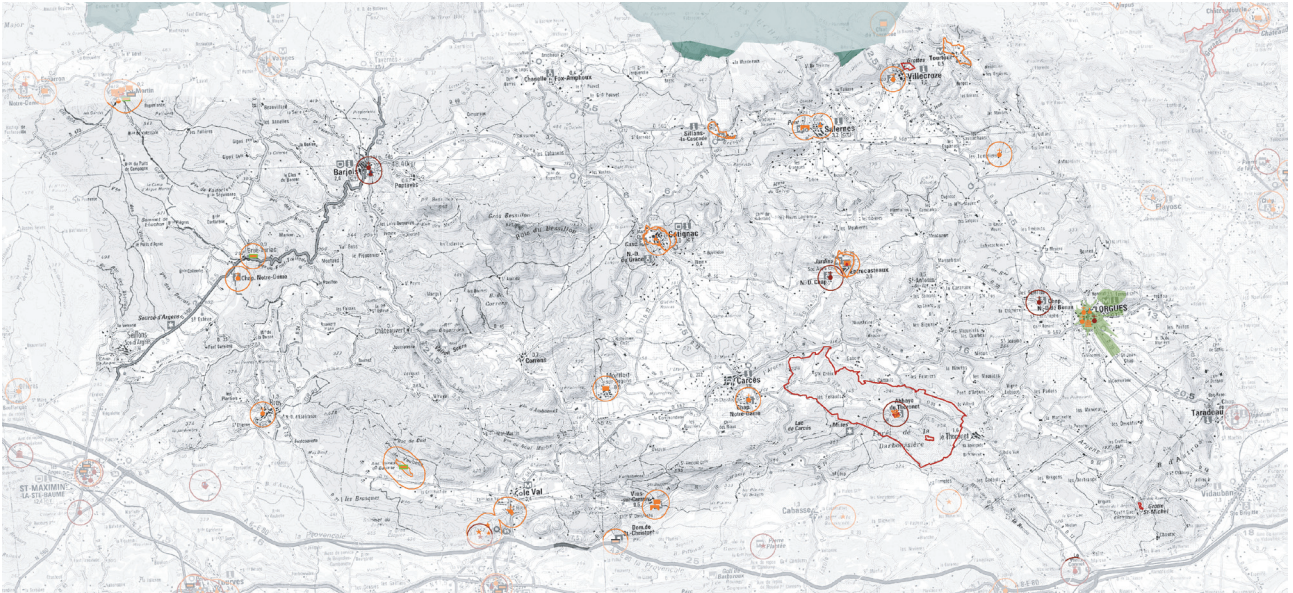
### AUTRES SITES REMARQUABLES :

- Site de Notre-Dame-du-Glaive, lieu de pèlerinage.
- Mines de bauxite (Cabasse).
- Dolmens (de la Gastie, du Pont-Neuf...) et menhir sur le village de Cabasse.
- Pont médiéval de Vins-sur-Caramy.
- Lac de Carcès, cascades et gorges du Caramy.





### Protections réglementaires





# TENDANCES D'ÉVOLUTION ET ENJEUX



> La possibilité d'une architecture contemporaine de qualité et des extensions groupées dans la pente.

> Une mutation des usages des terrasses agricoles repris par les particuliers. Risque d'abandon des structures agraires qui font la qualité des paysages et du petit patrimoine rural (agricole, routier).

> Manque d'harmonisation de la signalétique dont la profusion brouille le message.





**ENJEUX LOCALISÉS**

